



**Siège Social :**

**Direction  
Générale**

**Direction  
Administrative et  
Financière**

**Direction des  
Ressources  
Humaines**

**Direction des  
Services  
Généraux**

**Association de protection de l'enfance  
et d'accompagnement des adultes**

**A 2 0 0 3 1 2**

Chambre régionale des comptes  
Auvergne-Rhône-Alpes  
124 bd Vivier Merle  
CS 23624  
69503 Lyon Cedex 3

Fontaine, le 5 mars 2020.

Nos réf :  
JMD/CD/10-2020  
RAR 2C 154 057 4817 4

**Pôle ACCUEIL  
ETRANGERS**

29 rue Alexandre Dumas  
38100 Grenoble  
04.76.49.29.95  
cada-lecedre@sauvegarde-  
isere.fr

**Pôle FAMILLE**

15 Bd Paul Langevin  
38600 Fontaine  
04.76.49.87.67  
polefamille@sauvegarde-isere.fr

**Pôle HANDICAP**

Le Barioz  
38570 Theys  
04.76.71.05.11  
imelebarioz@sauvegarde-  
isere.fr

**Pôle HEBERGEMENT**

525 chemin du Moulin  
38360 Noyarey  
04.76.53.95.46  
villageamitie@sauvegarde-  
isere.fr

**Pôle JUSTICE PENALE  
DES MINEURS**

15 Bd Paul Langevin  
38600 Fontaine  
04.26.78.20.50  
pjpm.isere@sauvegarde-isere.fr

Madame DOKHELAR,

Vous trouverez en pièce jointe notre réponse au rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes faisant suite au contrôle des comptes de notre association.

Nous restons à votre disposition pour des compléments d'informations.

Nous vous prions d'agréer, Madame DOKHELAR, nos sincères salutations.

Jean-Michel DETROYAT  
Président

05/03/2020



# Réponse au Rapport d'observations définitives

Chambre régionale des comptes  
Auvergne-Rhône-Alpes

Exercices 2016 à 2018

Concernant les 6 recommandations formulées :

1- Mettre à jour le projet associatif en intégrant la nouvelle organisation

La démarche est en cours et elle concerne la mise à jour du projet associatif et l'élaboration du projet stratégique de l'association Sauvegarde Isère. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par l'URIOPSS (Union Régionale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux). Ce travail s'inscrit dans une dynamique collaborative incluant les administrateurs, les cadres de direction et les équipes pour une validation du projet à l'assemblée générale de décembre 2020.

2- Achever la restructuration en pôles

La direction générale travaille bien évidemment à cette restructuration, qui avance différemment suivant les pôles en fonction de leur contexte environnemental. Pour le Pôle Accueil Étranger par exemple, la réponse à l'appel à projet sur l'accompagnement des « mineurs non accompagnés », décidé par le Conseil Départemental et en réflexion depuis quelques temps, va déterminer la structuration du pôle au cours de l'année 2020.

3- Mettre en œuvre la répartition des tâches entre le siège et les pôles pour la fonction ressources humaines

Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, nous avons modifié le rattachement hiérarchique des gestionnaires ressources humaines et comptabilité-finance par un lien direct avec le DRH et le DAF. Cette nouvelle organisation vient préciser l'articulation siège/pôles et autorise le développement de politiques transversales associatives dans le domaine des ressources humaines et de la comptabilité-finance.

4- Appliquer le code de la commande publique pour améliorer la gestion des achats

Notre fonctionnement s'inspirait déjà du code de la commande publique avec le regroupement des commandes, la réalisation de plusieurs devis et la mise en concurrence. Cependant et d'après notre analyse et celle de notre fédération de rattachement, nous ne sommes pas concernés par l'application stricte du code de la commande publique. Néanmoins, dans la continuité de notre démarche d'amélioration continue, une procédure interne va être prochainement finalisée qui prendra encore davantage en compte les règles des marchés publics, sans pour autant en retenir toute la rigueur formelle.

5- Mettre à jour les projets d'établissement et de service en lien avec la réécriture du projet associatif et la réalisation des évaluations internes

Dans notre démarche de réécriture du projet associatif nous intégrons la validation des projets d'établissements et de services ainsi que les projets de pôles.

Par ailleurs, depuis septembre 2019, nous avons recruté une étudiante en Master, chargée de nous apporter un appui dans une démarche qualité. Nous avons d'ores et déjà engagé la démarche de d'évaluation interne pour tous les établissements concernés.

6- Développer la mutualisation et l'harmonisation des procédures entre établissements

Par le travail engagé sur la complémentarité du lien entre le siège et les pôles, par celui sur la démarche d'amélioration continue de la qualité, par la mise en place d'un comité de direction, l'association s'est engagée dans une dynamique de mutualisation et d'harmonisation qui reste un des objectifs visés par la réorganisation en pôles souhaitée par la gouvernance.